

Saint Avertin, le lundi 21 décembre 2015

Délégation d'Indre et Loire

27, rue des Granges Galand

37550 Saint Avertin

Téléphone : 02 47 28 00 77

Courriel : delegation37@afm-telethon.fr

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Vous êtes venus nombreux lors du dernier Kfé 37 au café Feuillette de Joué-les-Tours et nous vous en remercions vivement.

Ce premier moment de partage a été important. Il nous permet de mieux nous connaître et de comprendre la situation de chacun au regard du handicap.

Afin de poursuivre ces échanges, nous vous convions à notre prochaine rencontre :

Samedi 16 janvier au Café Feuillette de Saint Cyr,
9, rue de la Ménardière - 37540 Saint Cyr/Loire
De 15h à 17h

Cette fois-ci au Nord pour varier les plaisirs et... les distances.

Pour confirmer votre présence contactez-nous avant le :

Vendredi 8 janvier 2016 au 02.47.28.00.77

Ou par mail : delegation37@afm-telethon.fr

Nos amis de Tours Nord - Florent Touzin et ses parents - feront le lien avec le café.

Nous vous envoyons par ailleurs en pièce jointe les différents thèmes qui pourront être abordés lors de nos prochaines rencontres. Ils reflètent bien sûr l'essentiel de nos préoccupations au quotidien.

Nous comptons sur votre présence et vous souhaitons en attendant de bonnes fêtes de fin d'année.

Bien cordialement.

P/O l'équipe de Délégation

Christiane Peyrac

Thèmes de discussion possibles pour 2016

Thèmes en relation avec l'humain :

- Les aides humaines à domicile ou au travail
 - o aidants familiaux,
 - o auxiliaires de vie : formation...
- La fratrie et la vie de famille
- Les difficultés rencontrées dans la vie professionnelle :
 - o pour rentrer dans celle-ci lorsque la maladie se déclenche,
 - o en activité, formation continue, chômage et accueil pôle emploi.
- Sorties et vie culturelle.
- Scolarisation et handicap :
 - o de la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur (écoles, institut, université...)

Thèmes en relation avec les problèmes techniques, juridiques et d'accessibilité :

- Les aides techniques et leur financement,
- les besoins,
- le financement.
- L'aménagement du domicile.
- L'accessibilité dans les endroits publics.
- Les démarches administratives au niveau de la MDPH.
- Lois et démarches juridiques, exemple : un divorce.
- Information et communication sur les congrès et sur le suivi de la recherche sur les maladies neuro-musculaires :
 - o discussion sur les conférences organisées par le CHU...